

- **Masque des petites fissures (jusqu'à 0,3 mm de long)**
- **Bonne élasticité, résistant aux petites fissures dynamiques sur le support**
- **Bonne flexibilité à basses températures et tout au long du vieillissement de la peinture**
- **Excellent résistance aux intempéries**
- **Bonne imperméabilité à l'eau**
- **Film résistant aux moisissures et algues**

1 DESCRIPTION

Membrane photo-réticulaire acrylique flexible.

2 USAGES HABITUELS

Recommandé pour la protection des façades fissurées en extérieur, comme couche isolante contre la pénétration d'humidité. Peut être appliqué en épaisseurs humides d'environ 300 micromètre par couche, en utilisant un rouleau de façade.

3 CERTIFICATS/TESTS

Classification selon la EN 1062-1 – Produits de peinture et systèmes de revêtements pour maçonnerie et béton extérieurs:	
Brillant spéculaire (Classe G ₃):	Mat (G ≤ 10 avec angle d'incidence à 85°)
Épaisseur du revêtement (Classe E ₄):	200 µm < E ≤ 400 µm
Perméabilité à la vapeur d'eau (Classe V ₂):	Moyenne (0,14 m ≤ S _d < 1,4 m)
Perméabilité à l'eau liquide (Classe W ₃):	Baisse (W ≤ 0,1 kg/(m ² h ^{0,5}))
Résistance à la fissuration:	Classe A4 (23°C)
Classification selon la NF T34-722 – Peintures et vernis - Produits de peinture et systèmes de revêtement pour maçonnerie et béton extérieurs - Classification des revêtements de façade.	Classe D3
Résistance des peintures aux microorganismes, selon norme NF X41520 (PV d'essai laboratoire ITECH)	Pellicule résistant durablement aux moisissures
Classification selon la NF T 36-005 – Caractérisation des produits de peintures:	Famille I - Classe 7b ₂

4 CARACTERISTIQUES

Aspect:	Mat
Teintes:	Blanc et tons pastel
Supports:	Mortiers de ciment, brique, pierre et supports préalablement peints
Rendement pratique:	3,5 à 6 m ² /L par couche (rouleau de façade) 2,5 à 3,5 m ² /L par couche (rouleau alvéolé) (Selon le type du support et les conditions d'application)
Procédé d'application:	Au rouleau de façade ou alvéolé
Temps de séchage: (20 °C et 60 % d'humidité relative):	Hors poussière – environ 3 heures Recouvrable – environ 24 heures (S'il se vérifie, en simultanément, une basse température et une haute humidité relative, les temps de séchage seront plus longs que le normal. La présence de radiation ultraviolette est obligatoire pour le séchage du film (photo-réticulaire))
COV (Composés Organiques Volatils):	Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/c): 40 g/L. Ce produit contient au maximum 7 g/L COV. (La valeur de COV ci-dessus se rapporte au produit prêt à l'emploi, teinté, dilué, etc., avec des produits recommandés par CIN. Notre responsabilité ne saurait être engagée pour des produits obtenus avec des adjuvants différents de ceux que nous recommandons, et nous attirons votre attention sur la responsabilité d'agent intervenant dans la chaîne d'approvisionnement qui transgresserait les règles imposées par la Directive 2004/42/CE.)
Conditionnement:	3 ans stocké en emballage d'origine, à l'intérieur, entre 5 et 40 °C

Nous vous recommandons de vérifier périodiquement l'état d'actualisation de nos fiches techniques. CIN assure la conformité de ses produits par la mise à jour constante de ses fiches techniques. Les conseils techniques fournis par CIN avant ou après la livraison sont donnés à titre indicatif et ne seraient en aucun cas engager sa responsabilité. On n'acceptera que les réclamations en rapport aux défauts de fabrication ou non conformité avec la note de commande, L'obligation de CIN sera le remplacement ou le remboursement de la marchandise manifestement défectueuse n'acceptant pas d'autres responsabilités pour quelques dommages et intérêts. Toutes nos ventes sont exposées à nos conditions générales de ventes, dont on conseille la lecture.



5 MISE EN ŒUVRE

5.1 PREPARATION DE LA SURFACE

Enduits de ciment neufs: Attendre jusqu'au séchage total du ciment, qui se fait dans l'espace d'environ 1 mois. Les enduits doivent être sains, secs et propres. Brosser, si nécessaire, pour éliminer des particules détachées non adhérentes. Appliquer une couche de Primaire Cinolite (ref. 54-850).

Enduits préalablement peints: Faire un nettoyage soigneux avec jet d'eau sous pression (ou brosser) pour enlever l'ancienne peinture non adhérente. Réparer les fissures et les zones abîmées avec Mortier de Réparation (ref. 18-110). Sur les zones où l'enduit est visible, procéder comme indiqué pour les enduits de ciment neufs. Quand la peinture antérieure présente du farinage, appliquer une couche de Primaire Cinolite Incolore (ref. 54-852).

Supports préalablement enduits de chaux: Faire un lavage avec jet d'eau sous pression. Si, après le lavage, le support est totalement sans chaux, appliquer une couche de Primaire Cinolite (ref. 54-850). Sinon, appliquer une couche de Primaire Cinolite Incolore (ref. 54-852).

Supports contaminés avec moisissures et algues: Faire un traitement préalable avec Décontaminant Artibiose (ref. 18-220).

5.2 CONDITIONS DE L'ENVIRONNEMENT

Température ambiante:	Supérieure à 5 °C
Humidité relative:	Inférieure à 80 %
Température du support:	2 à 3° C au dessus du point de rosée. Ne pas appliquer la peinture sur des supports très chauds pour l'exposition au soleil ou quand il est prévu que peut pluie dans le période de séchage.

5.3 CONDITIONS D'APPLICATION

Préparation du produit:	Agiter jusqu'à homogénéisation complète
Dilution:	Diluer la première couche avec 5 % d'eau et les couches suivantes sans dilution
Application:	- Appliquer deux à trois couches d'Artiflex Fonge selon l'état du support. La première couche devra être diluée avec 5 % d'eau pour obtenir une meilleure imprégnation; les couches suivantes doivent être appliquées sans dilution. - Appliquer toujours la peinture en nappes entières, en s'assurant que, quand il faut interrompre le travail, le faire en coins, arêtes ou zones où il est possible d'éviter la formation de réparations et la superposition de couches. - Comme le revêtement est appliqué en couche épaisse, il n'acquiert résistance à la pluie qu'après 24 heures.

6 REMARQUES

Les supports, préparation des surfaces et applications seront conformes aux normes DTU 59.1.

7 SECURITE, SANTE ET ENVIRONNEMENT

En règle générale éviter tout contact avec les yeux et la peau, porter des gants, des lunettes et des vêtements de protection. Conserver hors de portée des enfants. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Conserver l'emballage bien fermé et dans un local approprié. Assurer un transport adéquat du produit et prévenir des accidents qui peuvent survenir pendant le transport, notamment la rupture ou la détérioration de l'emballage. Conserver l'emballage dans un local sûr et en position correcte. Ne pas utiliser ou stocker le produit dans des conditions extrêmes de température. Toujours prendre en compte la législation existante sur l'environnement, l'hygiène, la santé et la sécurité au travail. Pour plus d'informations, la lecture de l'étiquette et de la Fiche de Sécurité du produit sont essentielles.

Nous vous recommandons de vérifier périodiquement l'état d'actualisation de nos fiches techniques. CIN assure la conformité de ses produits par la mise à jour constante de ses fiches techniques. Les conseils techniques fournis par CIN avant ou après la livraison sont donnés à titre indicatif et ne seraient en aucun cas engager sa responsabilité. On n'acceptera que les réclamations en rapport aux défauts de fabrication ou non conformité avec la note de commande, L'obligation de CIN sera le remplacement ou le remboursement de la marchandise manifestement défectueuse n'acceptant pas d'autres responsabilités pour quelques dommages et intérêts. Toutes nos ventes sont exposées à nos conditions générales de ventes, dont on conseille la lecture.